



**Mairie de Najac**  
**Procès-Verbal de séance du Conseil Municipal**  
*(article L 2121-15 du CGCT)*

**Date et heure de la séance :**  
Mercredi 12 février 2025, à 20 heures.

**Président :**  
M. Gilbert BLANC, maire de Najac

**Membres du Conseil Municipal présents et représentés :**

Membre du CM	Présent(e)	Représenté(e) par	Absent(e) excusé(e)	Absent(e) non excusé(e)
ANDRIEU Alain	X			
BARRES Isabelle		Natacha CLOUZET		
BARTHEYE Pierre-Jean	X			
BLANC Gilbert	X			
CLOUZET Natacha	X			
DELERIS Suzanne	X			
GUIBAL Fabrice	X			
LAROUSSINIE Mathieu	X			
LE FLOCH Virginie	X			
MAZIERES Rémi	X			
MILLIAT Laurence	X			
POUX Charles	X			
RABAYROL Claude	X			
SOUVIGNET Jean-Régis	X			

**Secrétaire de séance :**  
Monsieur Pierre-Jean BARTHEYE  
Quorum : 8 (15 membres afférents – 14 membres en exercice)

Lecture par le Président de séance de l'ordre du jour de la précédente séance de Conseil Municipal et signature par lui et le secrétaire de séance du registre des délibérations (art. R 2121-9 du CGCT) ainsi que du Procès-Verbal correspondants à ladite séance.

**Présentation de l'Ordre du jour de la présente séance de Conseil Municipal :**

- 11/2025 :** Présentation et validation des rapports d'activité et de gestion 2023 de la SPL Ouest Aveyron Tourisme ;
- 12/2025 :** Approbation des statuts d'Aveyron Ingénierie ;
- 13/2025 :** Participation aux frais de fonctionnement du centre aéré de Laudinie ;
- 14/2025 :** Constitution d'une entente Intercommunale pour l'installation d'un relais petite enfance ;
- 15/2025 :** Création poste d'agent technique à la suite d'un départ en retraite ;

## 16/2025 : Déclaration d'Intention d'Aliéner sur Droit de Prémption Urbain .

### Adoption des délibérations

<b>11/2025- Présentation et validation des rapports d'activité et de gestion 2023 de la SPL Ouest Aveyron Tourisme.</b>
Adoptée : oui
Si présent, rapport(s) au vu de laquelle la délibération a été adoptée :
<p>Présenté par Suzanne DELERIS</p> <p>Depuis début 2019, Ouest Aveyron Communauté. a confié la gestion du tourisme à la SPL, Société publique locale, à Ouest Aveyron Tourisme.</p> <p>Les principaux actionnaires sont, la communauté de communes à 70 %, et les communes de Najac, Villefranche et Villeneuve à 10 % chacune.</p> <p>Conformément aux statuts de la SPL Ouest Aveyron Tourisme et au règlement de contrôle (c'est une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens qui précise le cadre d'intervention de la SPL.) et aux exigences du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) chaque collectivité actionnaire de la SPL doit délibérer pour approuver les différents rapports : le rapport d'activité et le rapport de gestion.</p> <p>Pour Najac, c'est M. Le Maire qui représente la commune et qui siège au CA de la SPL et à l'assemblée générale de la SPL. Je vous ai envoyé les bilans complets d'activités et de gestion je vais vous en propose simplement un compte rendu.</p> <p><b>Bilan d'activité :</b></p> <p>Sur le territoire, il y a 5 750 lits marchands qui représentent 250 000 nuitées marchandes. Cela représente trois bastides, un grand site Occitanie avec Saint-Antonin, un label Plus Beaux Villages de France pour Najac et depuis peu pour Villeneuve, un label pays d'Art et d'Histoire pour Villefranche, Villeneuve et Najac et dernièrement un label, Petite Cité de Caractère pour Sainte Croix.</p> <p>Cela représente 9 millions d'euros de consommation touristique annuelle et 150 emplois de plus par rapport à la période de 2020 à 2021. Assez semblable à la saison 2022, qui avait été bonne également, la saison 2023 confirme le rôle de plus en plus important des ailes de saison, un très bon printemps, Juin et juillet, en dessous des attentes, et le mois d'août, très bon, et un Automne aussi.</p> <p>Les clientèles étrangères ont continué leur retour, c'est dans l'ensemble une bonne saison pour Ouest Aveyron Tourisme et la destination Bastides et Gorges de l'Aveyron, malgré un contexte économique difficile et avec une météo chaude, (c'était pour 2023, je vous rappelle !).</p> <p>Les offices de tourisme en général ont reçu 53 308 visiteurs, on constate dans l'ensemble une petite baisse de 2% par rapport à 2022, en moyenne</p> <p>Villeneuve a augmenté un peu, Najac a baissé un peu plus et Villefranche a été à peu près égale. Donc la marque qualité-tourisme attribuée depuis le 1er septembre 2022 atteste de l'excellence des services rendus et de la volonté d'améliorer en continu.</p>

La SPL gère pour Villefranche la Chartreuse et la Chapelle des Pénitents Noirs et pour Villeneuve la galerie Jean-Marie Périer. La chartreuse a eu 9000 visiteurs, une augmentation de 40% par rapport à 2022.

La Chapelle des Pénitents Noirs, 9800 visiteurs c'est une grande progression depuis ces dix dernières années et cela représente 17% de plus, pour la galerie Jean-Marie Périer 7800 visiteurs, 25% de plus par rapport à 2022.

Les visites individuelles et groupes : 52 visites guidées, 600 personnes y ont participé pour la chartreuse et les Pénitents Noirs, 56 visites guidées classiques, sensorielles et nocturnes, balades nature ou cueillettes dans les villes ou villages près de 1000 personnes y ont participé.

Les visites nocturnes de Najac et Villeneuve contées ou en musique ont eu beaucoup de succès, les visites de ville, proposées aux groupes, ont eu un succès équivalent à 2022.

La promotion et la communication : en 2019 un travail de stratégie marketing a été réalisé pour en faire une marque de destination touristique et cibler les clientèles de proximité régionales, en particulier les familles et les jeunes actifs urbains. L'intérêt pour le territoire est également un enjeu d'attractivité.

En 2023 la SPL a rééalisé une douzaine d'éditions, soit un total de 120 000 documents qui sont très largement diffusés.

Les actions médiatiques : Un dossier de presse et trois communiqués ont été envoyés à plus de 1000 Journalistes ou influenceurs ainsi que 7 accueils ou voyage pour un coût de 30 000 euros par an, ce qui a généré plus de 50 retombées, dont trois passages au JT de 13 heures de TF1, tout ceci est équivalent à 1 360 000 euros de contre-valeur publicitaire. Si on devait l'acheter ça nous coûterait ce prix-là, alors que ça nous coûte que 30 000 euros.

Le nouveau site internet enregistre des performances records, le double de 2022 soit 150 000 sessions, record des dix dernières années.

Les contenus sur les réseaux sociaux peuvent atteindre près de 200 000 personnes chaque mois. La campagne digitale mis en œuvre sur Facebook, Instagram et YouTube a dépassé les objectifs fixés avec plus de 315 000 personnes touchées, entraînant 10 000 visites par session sur le site Internet.

En partenariat avec l'ADAT, l'Agence Départementale de l'Attractivité du Tourisme, des blogueurs ont été accueillis, ont réalisé 6 vidéos spécialement destinées aux familles et que l'on retrouve sur la chaîne YouTube.

En cohérence avec le projet du territoire, la SPL, avec le soutien de Ouest Aveyron Communauté, développe une stratégie touristique et a été retenue à l'appel à projet Pôle de Pleine Nature, lancé par le FÉDER Massif Central pour développer la randonnée et les activités de pleine nature avec les acteurs du tourisme.

Les relations prestations et services partenaires : le territoire, compte plus de 550 structures touristiques et la SPL anime un réseau de plus de 200 partenaires autour de rencontres, de diffusion d'informations, d'outils à disposition, de conseils, et de bons plans mis à disposition pour leurs visiteurs.

En 2023, il a été organisé, comme tous les ans, la bourse d'échange des documents en début de saison, une soirée dédiée à tous les acteurs du tourisme et deux journées d'Eductours qui sont beaucoup appréciés et il y a une bonne participation.

La SPL a aussi une mission Bastikado, à titre d'expérimentation depuis décembre 2023, Ouest Aveyron Communauté et l'Association Commerces en Bastide, ont mis en place un nouveau partenariat avec la SPL Ouest Aveyron Tourisme pour la promotion et la commercialisation du dispositif Bastikado, c'était jusqu'à fin 2024, mais ça a été renouvelé pour 2025 et 2026. Rapidement mis en place une bonne communication

ainsi que la vente de la carte dans les trois offices de tourisme, avec aussi la possibilité d'acheter en ligne, d'ailleurs, 27% du chiffre d'affaires s'est fait en ligne.

**Le bilan financier :**

Pour les sites qui sont en gestion, la Chartreuse a eu 19% de recettes en plus par rapport à 2022, la chapelle des Pénitents Noirs, c'est 33% de recettes en plus par rapport à 2022, et grâce aux efforts de la SPL, l'exploitation de la Chartreuse est à l'équilibre pour la première fois en trois ans.

La galerie Jean-Marie Perrier, le rapprochement avec le bureau d'information touristique, est très positif, un chiffre d'affaires en hausse, mais qui ne couvre pas encore toutes les dépenses, essentiellement dues aux charges d'électricité.

La commune va réaliser des investissements, pour essayer de consommer moins.

Dans les recettes, il y a la taxe de séjour. En 2023, l'intégralité du produit de la taxe de séjour s'élève à 191 358 euros.

En conclusion, les budgets 2022 et 2023, qui devaient présenter un déficit d'environ 20 000 euros, ce déficit devait être couvert par les fonds propres de la SPL, ce qui permettait de réaliser, dès 2022, des actions et des investissements nécessaires au développement.

Mais la stratégie et les efforts déployés ont permis de réaliser un excédent de 2723 euros en 2022, et le réalisé 2023 présente un excédent de 22 812 euros.

Le travail de toute l'équipe de la SPL, 10 permanents et une dizaine de saisonniers, ont permis ces résultats, nous avons une bonne équipe on peut les féliciter.

Jean-Régis Souvignet : Moi, j'ai une remarque, j'approuve complètement le bilan de la SPL, ce que je trouve dommage c'est que c'est un bilan de la SPL et pas un bilan du tourisme, ça laisse complètement de côté les principales structures, à savoir par exemple la forteresse qui est de loin le lieu le plus visité du territoire, pas un mot sur la maison du gouverneur...

Suzanne Délérís : Mais c'est le bilan de la SPL...

Jean-Régis Souvignet : Je le dis, c'est le bilan de la SPL et ce n'est pas le bilan du tourisme et c'est dommage, si c'était le bilan du tourisme on parlerait de la Maison du Gouverneur, on parlerait de la Forteresse, on parlerait des journées réalisées à Najac, si c'était le bilan du tourisme, c'est le bilan de la SPL, je ne le contredis pas, ils font un beau boulot et c'est très bien, mais c'est un peu frustrant.

Suzanne Délérís : Le bilan de Najac, on l'a fait ensemble, on l'a fait avec les acteurs de Najac

Jean-Régis Souvignet : c'est dommage que la SPL ne dise pas un mot, même si elle ne les gère pas en direct, sur les points forts du tourisme sur l'environnement, c'est en nombre de visiteurs, la forteresse, en matière de promotion à la maison du gouverneur, et en nombre de nuitées, c'est l'ensemble des nuitées à Najac. Mais c'est un manque, je trouve.

Suzanne Délérís : Ce n'est pas un manque, parce que c'est le fonctionnement qui est comme ça. Le bilan que tu dis, il est fait à Najac, il est fait avec les acteurs du tourisme à Najac.

Jean-Régis Souvignet : Mais la SPL pourrait en dire un mot au moins.

Suzanne Délérís : Mais elle ne peut pas, puisqu'elle ne le gère pas. Là, elle fait le bilan de ce qu'elle gère.

Jean-Régis Souvignet : Elle a les chiffres...

Mathieu Laroussinie : Je trouve qu'il y a une vraie dynamique. Tu as été un peu hors sujet Jean-Régis, voire même beaucoup ; il y a une vraie dynamique sur quelques années. Au niveau du SPL, on voit la différence. Et ce que tu as dit par rapport à l'investissement de 30 000 euros sur les réseaux sociaux, etc., on sent que c'est un virage qui a été pris. C'est le sentiment que j'ai, et c'est le retour qu'on a des commerçants. Je trouve que c'est une dynamique.

Gilbert Blanc : En complément du bilan de la SPL, rien ne nous empêche pour le prochain, par exemple, de présenter des chiffres par rapport à Najac.

Suzanne Déléris : On peut présenter des chiffres par rapport à Najac. Mais là, ce qui nous est demandé dans la délibération, c'est uniquement ces rapports-là. Après, effectivement, on peut le... Mais c'est différent. On n'a pas à délibérer sur le bilan de Najac.

Gilbert Blanc : Je parle pour la présentation.

Suzanne Déléris : On peut oui. Mais ça ne concerne pas la délibération et ce qu'on doit prendre ce soir.

Jean-Régis Souvignet : C'est pour ça que je disais que j'approuve complètement cette délibération.

Gilbert Blanc : C'est vrai qu'il y a un excellent travail qui est fait, et il faut continuer. C'est super.

Laurence Milliat : Même si c'est les chiffres 2023.

Suzanne Déléris : c'est les chiffres 2023 et les chiffres de 2024 sont encore meilleurs.

Laurence Milliat : pas sur les visiteurs, par exemple, ce qu'elle nous a dit là, sur le nombre de visiteurs.

Suzanne Déléris : sur le nombre de visiteurs qui sont en baisse à l'office de tourisme. Parce qu'il y a le site internet et il y a de plus en plus de gens qui se connectent, et c'est vrai qu'au niveau des gens qui rentrent à l'office de tourisme, c'est en baisse, mais pas qu'à Najac. Est-ce que les gens trouvent l'information ailleurs qu'au comptoir ?

Fabrice Guilbal : C'est dématérialisé

Suzanne Déléris : Mais pas les chiffres d'affaires, qui sont en hausse.

Mathieu Laroussinie : C'est un bon signe.

Suzanne Déléris : Et c'est un bon signe.

Mathieu Laroussinie : C'est un bon signe que ce soit moins visité, c'est-à-dire qu'en fait, les informations disponibles dématérialisées sont bien transmises.

Gilbert Blanc : C'est vrai que le site est très bien fait, il y a plein d'informations, et bon, si on considère qu'il y a, à peu près, un visiteur sur vingt qui pousse à la porte l'office de tourisme, on peut comprendre qu'il y a des fluctuations en hausse ou en baisse.

Suzanne Déléris : Surtout à Najac, je pense que les informations, les gens les ont, par le site de la mairie, par les associations. Ils ont peut-être moins besoin de rentrer à l'office.

Initiales Membres du CM		AA	IB	PJB	GB	NC	SD	FG	ML	VLF	RM	LM	CP	CR	JRS
Sens des votes	Pour	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	contre														
	abstention														
N'ayant pas pris part au vote	Intéressé(e)														
	Absent(e) non représenté(e)														
Nombre de votants :14 Pour :14 Contre :0 Abstention(s) :0															

<b>12/2025 : Approbation des statuts d'Aveyron Ingénierie</b>
Adoptée : oui
Si présent, rapport(s) au vu de laquelle la délibération a été adoptée :
<p>Présenté par Gilbert BLANC</p> <p>Les élus, vous connaissez tous, mais pour les personnes qui nous écoutent : Aveyron Ingénierie est une agence technique portée par le département sous la forme d'un établissement public administratif.</p> <p>Son objectif, c'est d'apporter à ses adhérents une assistance d'ordre technique, juridique ou sur le plan financier, elle a la vocation à entreprendre toutes les études, maîtrise d'œuvres, expertises, recherches ou démarches pour les collectivités qui en font la demande.</p> <p>Ça consiste en des missions d'information, d'orientation et de conseil. Concernant la commune de Najac, nous travaillons beaucoup avec eux sur de nombreux points, d'une part sur le juridique. Ce n'est pas les seuls qui nous aident sur le juridique, on a une bonne aide de la part de la juriste de l'association des maires de France de l'Aveyron, qui fait un très bon travail.</p> <p>Aveyron Ingénierie nous a aidé sur la piscine, sur les travaux de rénovation énergétique des logements ou des bâtiments communaux. Nous avons deux dossiers importants en cours avec eux, notamment sur les parkings et sur Mergieux avec un groupe de travail sur la suite à donner à Mergieux après l'année de 2025.</p> <p>Cette structure est à disposition des collectivités publiques, son conseil d'administration et composé de 28 membres, dont le président du conseil départemental, 13 conseillers départementaux et 14 membres représentant les communes ou les communautés de communes.</p>

Aujourd'hui, nous avons, d'après les statuts, à approuver la modification des statuts qui a déjà été approuvée à l'unanimité par l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 5 novembre 2024.

Donc, je dois vous dire qu'on n'a pas grand-chose à bouger par rapport aux statuts. Les modifications portent sur quelques points, j'allais dire un peu à la marge, concernant la simplification administrative avec les adhérents. Ça nous intéressait beaucoup parce que, lorsqu'on faisait une demande d'intervention auprès d'Aveyron Ingénierie sur quelques points que ce soit, c'était un peu une usine à gaz.

Il fallait beaucoup de temps d'études de dossiers, du temps avant d'avoir la réponse. On a bien réduit ce délai, et c'est très bien comme ça. Les autres éléments concernent la composition et les attributions du Conseil d'administration, le rôle du directeur d'agence, qui est choisi par le président d'Aveyron Ingénierie, et la composition des groupes de travail thématiques entre élus, il peut y avoir, sur décision du Conseil d'administration ou sur proposition du président, des groupes de travail sur des sujets bien précis sur lesquels l'agence peut être sollicitée. Et donc, les statuts ont permis de requalifier un peu la composition de ces groupes de travail.

Les structures doivent délibérer pour approuver ces statuts.

Initiales Membres du CM		AA	IB	PJB	GB	NC	SD	FG	ML	VLF	RM	LM	CP	CR	JRS
Sens des votes	Pour	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	contre														
	abstention														
N'ayant pas pris part au vote	Intéressé(e)														
	Absent(e) non représenté(e)														
Nombre de votants :14 Pour :14 Contre :0 Abstention(s) :0															

### 13/2025 : Participation aux frais de fonctionnement du centre aéré de Laurière

Adoptée : oui

Si présent, rapport(s) au vu de laquelle la délibération a été adoptée :

Présenté par Laurence MILLIAT

L'ALSH, c'est ce qu'on appelait un centre aéré autrefois, Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Laurière. C'est celui qui est situé à Villefranche et il se trouve qu'il y a des enfants de Najac qui l'ont fréquenté.

Le centre nous demande une participation, c'est la procédure habituelle, ça a déjà été fait, c'est 2 euros par jour de fréquentation par les enfants de la commune. Donc, nous sommes obligés de délibérer pour décider de la participation de la commune aux frais de fonctionnement de Laurière pour l'année 2025.

En fait, c'est basé sur la fréquentation de l'année précédente. Pour un montant de 28 euros. De mémoire, l'an dernier, c'était 22. Il y a eu une augmentation : 28 euros.

Donc, voilà sur quoi on doit délibérer pour pouvoir verser une participation au fonctionnement de ce centre aéré.

Gilbert Blanc : Pour un enfant qui a participé sur 14 journées ?

Laurence Milliat : Voilà, 14 journées fois 2 euros.

Initiales Membres du CM		AA	IB	PJB	GB	NC	SD	FG	ML	VLF	RM	LM	CP	CR	JRS
Sens des votes	Pour	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	contre														
	abstention														
N'ayant pas pris part au vote	Intéressé(e)														
	Absent(e) non représenté(e)														
Nombre de votants :14 Pour :14 Contre :0 Abstention(s) :0															

**14/2025 : Constitution d'une entente intercommunale pour l'installation d'un relais petite enfance**

Adoptée : oui

Si présent, rapport(s) au vu de laquelle la délibération a été adoptée :

Présenté par Laurence MILLIAT

On est dans le cadre de la Convention territoriale globale, qui est un dispositif et un travail qui a été fait dans le cadre de la communauté de communes sur les thématiques enfance, petite enfance, parentalité, jeunesse.

Qui a été un gros travail de diagnostic avec tous les acteurs du territoire. Et il en est ressorti, en matière de petite enfance, des disparités sur l'offre disponible au niveau de l'ensemble des communes de la Communauté de communes, et un manque de service sur les communes au sud de la Com-com dont Najac fait partie. Il existe un relais petite enfance à Villefranche et un autre à Villeneuve.

Vous allez me dire, c'est quoi ces relais petits enfances ?

Ce sont des structures auxquelles peuvent s'adresser à la fois les assistantes maternelles à domicile et les familles qui bénéficient d'assistantes maternelles à domicile pour avoir à la fois du conseil juridique, technique, administratif mais aussi pour que les assistantes maternelles à domicile, qui souvent sont isolées, puissent se retrouver.

C'est un service qui est très apprécié par les assistantes maternelles et par les familles. Sachant qu'il n'y en avait pas à proximité de Najac, il a été décidé, en concertation avec les communes de développer un relais





Nombre de votants : 14  
 Pour :14  
 Contre :0  
 Abstention(s) :0

**16/2025 : Déclaration d'Intention d'Aliéner sur Droit de Prémption Urbain .**

**Adoptée : oui**

**Présenté par Gilbert BLANC**

**Vente qui se situe au 78 Place du Faubourg, les parcelles AE 221-222 pour une superficie totale de 149 centiares.**

**Il s'agit de la maison de l'ancienne potière, madame Sallet, qui vend à monsieur Bessenbacher.**

**Le Conseil après délibération, décide de ne pas préempter ce bien.**

**Type de scrutin (si particulier, indiquer le membre du Conseil qui en a fait la demande) :**

**Si scrutin public : indiquer ci-dessous le nom des votants et le sens de leur vote**

Initiales Membres du CM		AA	IB	PJB	GB	NC	SD	FG	ML	VLF	RM	LM	CP	CR	JRS
Sens des votes	Pour:	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	contre														
	abstention														
N'ayant pas pris part au vote	Intéressé(e)														
	Absent(e) non représenté(e)														

Nombre de votants :14  
 Pour :14  
 Contre :0  
 Abstention(s) :0

**Informations :**

**Fin de la séance de Conseil Municipal à 21 heures**

**Observations éventuelles du Président du Conseil Municipal :**

--

*(à dater et à signer au commencement de la séance de Conseil Municipal qui suit celle relative au présent Procès-Verbal)*

A Najac, le 14/04/2025

**La Secrétaire de séance,**

Nom : Pierre-Jean Barthèye

Signature :



Publié le : .....

**Le Président de séance,**

Nom : Gilbert Blanc

Signature :

